



Conditions générales de réservation

La réservation devra préciser le nom, prénom et date de naissance des participants. Le signataire, responsable des autres participants, doit être majeur et présent tout au long du séjour. La réservation doit être accompagnée d'un acompte de 30% du montant de votre séjour. Une confirmation détaillée du séjour vous sera adressée, avec les informations pratiques ainsi que le solde du séjour à payer :

- 30 jours avant l'arrivée pour le locatif, En cas de défaut de règlement du solde du séjour, la réservation sera considérée comme annulée. L'acompte versé reste acquis au camping.
- À l'arrivée, pour un séjour sur emplacement camping du 1er juillet au 31 août,
- Au plus tard la veille du départ, aux heures d'ouverture de l'accueil, pour un séjour sur emplacement camping basse et moyenne saison.

Pour les réservations d'hébergements locatifs effectuées moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation. Des frais de dossier sont appliqués : 5€ pour un séjour inférieur à une semaine et 10 euros pour un séjour de 7 jours et plus.

Mode de règlement : Chèque, carte bancaire, espèces, chèques ANCV.

Assurance annulation et interruption : Il est recommandé de souscrire une assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour en cas d'annulation. Nous vous proposons une assurance facultative « Annulation et Interruption » dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert en cas de sinistre couvert. En cas d'annulation, vous devez nous avvertir de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, par courrier ou par mail, ainsi qu'aviser l'assureur dans les 48h (www.campez-couvert.com) et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Les conditions générales sont consultables sur notre site ou disponibles par courrier sur simple demande.

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour. Elle est non remboursable.

Retard ou non occupation : en cas de retard, veuillez-nous en aviser par téléphone ou mail. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou la location pourrait être attribué à un autre client dès le lendemain 12h. L'acompte et le solde ne seront pas remboursables.

En cas d'arrivée retardée impliquant le maintien de l'emplacement ou location, il n'y aura pas de déduction ou remboursement de ces journées.

En cas de départ anticipé du fait du locataire sur réservation d'un emplacement camping ou locatif, aucun remboursement n'est effectué quel que soit le motif. (cf. assurance annulation)

Arrivée : pour chaque arrivée une pièce d'identité sera demandée.

Les arrivées : à partir de 14h pour les emplacements et 16h pour les locatifs.

Locatifs, conditions et caution : à votre arrivée, un inventaire détaillé vous sera remis. Il vous appartiendra de contrôler chaque élément (état de l'équipement, accessoires, vaisselle, etc...) et signaler aussitôt en réception toute anomalie. Il ne sera pas tenu compte des réclamations tardives.

Une caution de 250 euros couvrant les éventuelles dégradations sur le logement et ses équipements ainsi qu'un nettoyage non réalisé ou insuffisant du locatif sera déposée à votre arrivée par empreinte CB. Une caution supplémentaire de 100 euros sera demandée pour tout séjour en locatif avec un chien. Ces cautions vous seront restituées à votre départ, après vérification du locatif. En cas de départ en dehors des horaires de départ ou d'ouverture de l'accueil, la caution par empreinte bancaire sera annulée après vérification du locatif par le gérant, si aucune anomalie n'est constatée.

En cas de dégradations sur le logement ou équipement, le coût du remplacement ou de remise en état vous sera facturé à votre départ.

Départ des locatifs : départ entre 8h et 10h. Le nettoyage du locatif devra être effectué par vos soins, sauf si vous avez souscrit l'option forfait ménage, hors vaisselle.

Occupation des hébergements et emplacements. Le nombre de locataires ne peut être supérieur au nombre indiqué sur la réservation. Quel que soit le nombre d'occupant : 1 seul véhicule par emplacement (un parking gratuit à l'entrée du camping est également disponible).

Locatifs non-fumeur : Voir règlement intérieur. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locatifs.

Animaux : Voir règlement intérieur. Les chats ne sont pas autorisés dans les locatifs, seuls les chiens sont acceptés, sauf ceux de catégories 1 et 2. Il n'est pas autorisé de laisser votre animal seul dans un hébergement ou à l'extérieur sur l'emplacement camping, même attaché. Pour protéger le locatif, vous devez prévoir le couchage de votre animal. Les couettes, couvertures, canapés et lits lui sont interdits. Les déjections accidentelles dans le camping doivent être ramassées. Une caution supplémentaire de 100 euros est demandée à l'arrivée lors de la présence d'un chien en hébergement locatif.

Droit à l'image : Lors de votre séjour au camping Le Montet d'Oléron, vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception à votre arrivée.

Médiation : Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique : <https://app.medicys.fr/?proId=577693b3-0338-44a3-ab33-d2b3c533d76b> ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS.